

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1073

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 38 TER

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Le 4° du II du même article est supprimé. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.